



DECLARATION INTERSYNDICALE

CDAS DU 28 mai 2021

Monsieur le Président,

L'Intersyndicale du Comité Départemental d'Action Sociale (CDAS) 76 vous souhaite la bienvenue pour votre premier CDAS en tant que Président.

Le budget de l'action sociale s'élève à 109,17 M€ hors la réserve de précaution.

Il subit encore une baisse de 7 M€ par rapport à celui de 2020 dans un contexte de restriction budgétaire pour la Fonction Publique en général et pour Bercy en particulier, principal contributeur en matière de suppression d'effectifs.

L'Intersyndicale dénonce la volonté de Bercy de supprimer les résidences EPAF par la vente à des opérateurs privés des résidences de vacances. Le ministère met en place un véritable plan social dans une période de crise sanitaire inédite alors qu'il affirme mettre tous les moyens en œuvre pour éviter des fermetures d'entreprises et des licenciements. Que vont donc devenir les salariés d'EPAF ?

Le secrétariat général tente par tous les moyens avec mépris de remettre en cause la gestion du parc immobilier de l'EPAF alors que depuis 65 ans, des dizaines de milliers d'agents ont bénéficié de séjours familiaux, individuels ou de groupes à des tarifs sociaux adaptés en fonction des revenus de chaque foyer fiscal.

Ainsi au niveau départemental en Seine Maritime, ce sont des centaines d'agents actifs et retraités qui bénéficient des prestations vacances-loisirs de l'EPAF à prix préférentiel.

Concernant la note d'orientation 2021, il est à noter que l'enquête menée par la Cour des Comptes a bien préparé cette note en ne privilégiant que les axes nationaux : le logement, les enfants et la restauration collective. Déjà lors de l'enquête, la délégation avait occulté l'action locale de proximité et son rôle au quotidien.

Encore une fois, ce budget ne permettra pas de répondre aux besoins des agents qui subissent le blocage du point d'indice depuis 2010 et les pertes du pouvoir d'achat.

La crise sanitaire est venue bouleverser les vies professionnelle et personnelle, engendrant pour bon nombre de collègues des difficultés financières, des fragilités

sociales que l'action sociale se doit de prendre en compte. Mais avec quels moyens ?

Ce budget réduit est l'illustration que les personnels ne sont pas au coeur des préoccupations et des choix opérés par le ministre.

Sur le plan local, cela se traduit par une baisse des Crédits d'Action Local (CAL) d'environ 3 000 €, réduisant ainsi fortement les moyens d'action.

Dans le même temps, le Secrétariat Général continue et accélère sa politique de destruction de l'Action Sociale en programmant la fin du réseau des délégations d'action sociale de proximité au détriment de structures régionales, avant tout comptable.

Pour l'Intersyndicale 76, ce réseau est essentiel et indispensable car il est le seul à connaître et à pouvoir évaluer au plus près les besoins des agents.

Il doit rester un réseau au plus près des collègues.

L'Intersyndicale considère que la situation sociale sanitaire ne doit pas servir de prétexte pour modifier les modes et l'étendue des actions menées par le CDAS. Nous rejetons vivement l'instauration d'un CRAS ou quel que soit le nom d'une nouvelle structure.

L'Intersyndicale 76 dénoncera et combattra toutes velléités en la matière.

Chaque département doit rester maître de ses choix et de ses priorités.

L'Intersyndicale 76 exige :

- Le maintien d'un budget propre à l' Action Sociale,
- Le maintien de toutes les prestations,
- Le maintien d'un réseau départemental.

Pour l'Intersyndicale 76, les moyens humains doivent être à la hauteur des besoins et l'Action Sociale doit conserver un réseau de proximité.

Cela passe par le rôle primordial des délégués départementaux, qui grâce à leur motivation sans faille et à leur abnégation, permettent à l'Action Sociale d'assurer ses différentes missions et cela en dépit de moyens en personnels dérisoires qui ne leur permettent plus de gérer sereinement l'ensemble de leurs missions.